

TARIFS 2025-2026

Nous vous communiquons les tarifs mensuels qui seront appliqués au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Vous recevrez une seule facture, en septembre, qui comportera obligatoirement les éléments suivants :

10 MENSUALITÉS d'octobre à juillet	LYCÉE	COLLÈGE	PRIMAIRE	MATERNELLE
Par Famille				
<input type="checkbox"/> Participation pour investissement			23,00 €	
<input type="checkbox"/> Cotisation A.P.E.L (Association des Parents d'Elèves) (Contribution volontaire et non obligatoire)			2,50 €	
Par Élève				
SCOLARITÉ (1) dont assurance scolaire	122,00 €	71,50 €	64,00 €	66,00 €
½ PENSION	Badge Self (2)	99,95 €	99,95 €	91,00 €
GARDERIE matin	-----	26,00 €	26,00 €	26,00 €
GARDERIE soir	-----	31,00 €	31,00 €	31,00 €
AIDE AUX DEVOIRS ÉCOLE	-----	-----	26,00 €	-----
TRANSPORT SCOLAIRE n°05901A (3) (matin et soir) AMBARES-STAM	-----	A déterminer en fonction de la prise en charge de la Région.	-----	-----
Repas occasionnel	-----	9,00 €		
Garderie occasionnelle	-----	6,50 € le matin	6,50 € le soir	
Photo de classe	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Ateliers	3,50€ si au semestre 6.50€ si à l'année	5,50 €	5,50 €	-----
Animations/sorties scolaires	-----	-----	3,00 €	3,00 €
Budget classe	-----	-----	4,00 € Sauf CP : 1,50€	4,00€

(1) 10 % accordée au 2^{ème} enfant - 15 % accordée au 3^{ème} enfant - Gratuité à partir du 4^{ème} enfant

(2) Paiement direct au prestataire

(3) En complément de la part versée directement à la Région

Les familles peuvent solliciter une aide financière en s'adressant aux chefs d'établissement.